



## 1.1. Aide en cas de sinistre

Numéro de réclamation : \_\_\_\_\_

# Formulaire d'inscription pour les petites entreprises et les organismes sans but lucratif

**Remarque :** pour recevoir l'aide en cas de sinistre, vous devez vous inscrire. Veuillez soumettre le présent formulaire dans les 90 jours suivant la mise en œuvre de la Politique d'aide en cas de sinistre dans votre secteur.

Nous comprenons que, selon vos circonstances à la suite du sinistre, vous n'aurez pas accès à certaines ou la totalité des informations que nous demandons dans le présent formulaire. Veuillez le remplir au meilleur de vos connaissances dès maintenant, et un agent-orienteur effectuera un suivi auprès de vous pour terminer toutes les sections du formulaire plus tard.

## 1. Aperçu

Vous devriez remplir le présent formulaire si (tous les énoncés doivent s'appliquer) :

1. le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a annoncé la mise en œuvre de la Politique d'aide en cas de sinistre dans votre secteur.
2. vous êtes une petite entreprise ou un organisme sans but lucratif des TNO. Aux fins de la présente :
  - une petite entreprise est une société autorisée à faire des affaires aux TNO, qui emploie 20 personnes ou moins, dont les revenus bruts annuels s'élèvent au moins à 10 000 \$, mais sans dépasser 2 millions de dollars, et dont les propriétaires dépendent de l'entreprise pour leur subsistance, en gèrent les activités quotidiennes et possèdent au moins 50 % de l'entreprise.
  - Un organisme sans but lucratif est une société enregistrée (y compris les organismes de bienfaisance) qui répond aux exigences de l'article 2 de la *Loi sur les sociétés* des TNO.
3. le sinistre a causé des dommages à votre propriété ou au contenu.
4. vous avez besoin d'aide financière pour aider à la remise en état d'articles essentiels et de votre propriété.

Si votre demande est approuvée, le MAMC :

- ouvrira un dossier pour votre réclamation au titre de l'aide en cas de sinistre.
- enverra **sans frais** un professionnel aux locaux de votre petite entreprise ou de votre organisme sans but lucratif pour évaluer les dommages qu'a subis votre propriété.
- donnera un rapport détaillé d'évaluation des dommages contenant l'information dont vous avez besoin sur les réparations nécessaires et les estimations de coûts. L'évaluation détaillée des dommages est utilisée pour appuyer votre demande d'aide en cas de sinistre et pour justifier un paiement anticipé, au besoin.

Ces renseignements sont requis pour participer au Programme d'aide en cas de sinistre du MAMC et seront utilisés pour vous fournir de l'aide financière. Ils sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP) et sont protégés par les dispositions relatives à la protection de la vie privée de la LAIPVP. Tous les demandeurs ont le droit d'examiner leur dossier et de demander qu'on y apporte des corrections, ainsi que de demander au commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'examiner. Pour toute question au sujet de la collecte de vos renseignements personnels, communiquez avec le directeur des affaires ministérielles à l'adresse MACA\_ATIPP@gov.nt.ca, ou par téléphone au 867-767-9162, poste 21036.



L'évaluation des dommages par un professionnel pourrait prendre du temps, alors prenez des photos des dommages à votre propriété et de toute réparation que vous faites.



Conservez les factures et reçus pour toute réparation que vous faites, et consignez les heures de main-d'œuvre.

## 2. Renseignements sur le demandeur

Je sou mets ma demande à titre :

- de petite entreprise
- d'organisme sans but lucratif

Est-elle située ou est-il situé dans une réserve de Première Nation?

- Oui
- Non

Nom de la petite entreprise ou de l'organisme sans but lucratif :

Prénom :

Nom :

Titre :

Téléphone :

Autre n° de téléphone :

Adresse courriel :

### Renseignements sur le codemandeur (le cas échéant)

Prénom :

Nom :

Titre :

Téléphone :

Autre n° de téléphone :

Adresse courriel :

### Adresse de la petite entreprise ou de l'organisme sans but lucratif ayant subi des dommages

Adresse :

Collectivité :

Case postale :

Territoire : **TNO**

Code postal :



**Adresse postale (si différente) :**

Adresse :

Collectivité :

Case postale :

Province ou territoire :

Code postal :

**3. Admissibilité**

Les installations de la petite entreprise ou de l'organisme sans but lucratif ont-elles été construites dans une zone après qu'elle ait été désignée comme étant une zone à risque (p. ex., une zone inondable)?

Oui

Non

Les structures construites dans une zone après qu'elle ait été désignée comme étant à risque (p. ex., une zone inondable) peuvent ne pas être admissibles. Cependant, si des mesures d'atténuation ont été prises ou si le niveau de crue a dépassé la ligne des hautes eaux historique, le coût pourrait être admissible.

**Petites entreprises**

**Organismes sans but lucratif**

Votre petite entreprise est-elle enregistrée aux TNO?

Oui

Non

Votre organisme est-il enregistré aux TNO et respecte-t-il les exigences de la *Loi sur les sociétés* des TNO?

Oui

Non

En tant que propriétaire d'entreprise, votre subsistance dépend-elle de celle-ci?

Oui

Non

Votre organisme offre-t-il un service essentiel qui profite au bien-être de toute la collectivité, par exemple des programmes d'alimentation, d'hébergement, de lutte contre les dépendances ou de soutien aux familles victimes de violence familiale?

Oui

Non

Le nombre d'employés travaillant pour votre petite entreprise est-il égal ou inférieur à 20?

Oui

Non

Quel service essentiel votre organisme fournit-il?

---

---

Le propriétaire de la petite entreprise en possède-t-il au moins 50 % des parts et gère-t-il les opérations quotidiennes?



- Oui
- Non

#### 4. Assurances

Vous devez soumettre une réclamation auprès de votre compagnie d'assurance avant de présenter une demande d'aide en cas de sinistre. Le programme d'aide ne remet pas de paiements pour les propriétés et le contenu endommagés qui sont couverts par une assurance.

Est-ce que votre petite entreprise ou votre organisme a souscrit une assurance pour couvrir la propriété ou les biens endommagés?

- Oui
- Non

Si oui, qu'est-ce que votre assurance couvrira?

- Le coût de réparation ou de remplacement de toute la propriété endommagée ou de tout le contenu endommagé.
- Le coût de réparation ou de remplacement d'une partie de la propriété endommagée ou du contenu endommagé.
- Aucun coût de réparation ou de remplacement de toute propriété endommagée ou de tout contenu endommagé.

Sinon, pourquoi?

- L'assurance n'était pas disponible.
- L'assurance n'était pas abordable.
- Je ne pensais pas avoir besoin d'une assurance.
- Autre. Veuillez préciser : \_\_\_\_\_

#### 5. Votre réclamation

L'aide en cas de sinistre ne couvre pas le coût de la totalité de votre propriété endommagée ni les pertes qui étaient évitables, assurables ou couvertes par tout autre type d'aide. L'aide ne sera pas offerte pour les premiers 5 000 \$ en dépenses admissibles, et elle ne sera pas offerte pour tout coût qui pourrait être couvert par un autre programme.

Pensez-vous que la valeur des dommages ou des pertes pour votre propriété ou votre contenu s'élève à plus de 5 000 \$?

- Oui
- Non

Si la demande d'aide est approuvée, à quoi servira-t-elle? **Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.**

- Mesures de prévention des dommages
- Nettoyage
- Contenu de votre petite entreprise ou OSBL (p. ex., mobilier, électroménagers, vêtements, etc.)
- Perte d'inventaire.



- Réparations de routes d'accès, terrassement, pelouse, clôtures, aménagement paysager ou de l'extérieur de la propriété
- Réparations des bâtiments.
- Amélioration des mesures d'atténuation pour protéger la propriété contre d'autres sinistres
- Autre. Veuillez préciser : \_\_\_\_\_

Choisissez une option :

- J'aimerais que le **GTNO** coordonne les travaux d'urgence visant l'élimination des dommages (**aucun frais pour vous**).
- Je coordonnerai **moi-même** les travaux d'urgence. (Inscrivez les dépenses sur la demande d'aide.)

### Aide pour les sinistres précédents

Dans le passé, est-ce que la petite entreprise ou l'organisme sans but lucratif a bénéficié de l'aide du GTNO en cas de sinistre?

- Oui
- Non – passez à la section 6

Si oui, de quel sinistre s'agissait-il, et quelle était l'année à laquelle vous avez reçu de l'aide?

Nom du sinistre :

Année (AAAA) :

Après avoir reçu de l'aide en cas de sinistre, dans quelle mesure la propriété a-t-elle été modifiée pour prévenir les dommages en cas de futurs sinistres? **Sélectionnez tout ce qui s'applique.**

- Déplacer les bâtiments ou les structures dans une zone moins sujette aux inondations.
- Surélever les bâtiments ou les structures.
- Déplacer la chaudière, le chauffe-eau et le panneau électrique au-dessus du niveau de crue.
- Remplacer la chaudière par des plinthes chauffantes.
- Installer des drains français et des pompes de puisard à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments ou des structures.
- Changer votre système de chauffage au mazout pour un autre système afin d'éliminer les réservoirs à combustible.
- Bien fixer les réservoirs de propane servant à chauffer.
- Utiliser des matériaux de construction résistants à l'eau au lieu de cloisons sèches, ou de l'isolant hydrorésistant.
- Apporter des changements structurels à votre bâtiment ou à vos structures pour qu'ils résistent mieux aux inondations.
- Ajouter une protection contre les tremblements de terre (p. ex., installer des boulons d'ancrage, des contreventements à murs bas et des murs de contreventement).
- Déconnecter les tuyaux de descente et les drains de fondation des égouts.
- Rendre vos bâtiments ou vos structures plus résistants au vent et aux dégâts causés par la glace.



- Installer des dispositifs protecteurs sanitaires (p. ex., des soupapes anti-refoulement).
- Aucune modification n'a été apportée.
- Autre. Veuillez préciser : \_\_\_\_\_

## 6. Documents à fournir

Veuillez fournir des documents confirmant que la petite entreprise ou l'organisme est admissible au Programme d'aide en cas de sinistre. Veuillez fournir tous les documents requis dans les 60 jours suivant la soumission du présent formulaire ou communiquez avec votre agent-orienteur si vous avez besoin de plus de temps.

### Liste de contrôle des documents

✓	Documents	Exemples	Personnes visées
	Couverture d'assurance	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une lettre ou un courriel de votre assureur expliquant les dépenses couvertes pour réparer ou remplacer la propriété endommagée.</li></ul>	Petites entreprises et organismes sans but lucratif
	Preuve de propriété ou autorisation d'occuper le terrain ou l'espace loué.	Un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Prêt hypothécaire signé</li><li>• Facture d'impôt foncier</li><li>• Certificat du titre de propriété</li><li>• Titre ou bail foncier ou lettre du ministère de l'Administration des terres</li><li>• Contrat de location ou bail</li><li>• Lettre du propriétaire</li></ul>	Petites entreprises et organismes sans but lucratif
	États financiers du dernier exercice	Un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• États financiers préparés par un comptable</li><li>• T2 – Déclaration de revenus des sociétés</li></ul>	Petites entreprises et organismes sans but lucratif
	Preuve d'enregistrement de l'entreprise ou de l'organisme	Un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Certificat de constitution en société de régime fédéral</li><li>• Certificat d'existence – constitution en société de régime fédéral</li><li>• Licence commerciale du Registre des sociétés du GTNO ou de votre collectivité</li><li>• Certificats de conformité ou d'enregistrement</li></ul>	Petites entreprises uniquement



		<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport en ligne du Registre des sociétés du GTNO</li></ul>	
Déclarations de revenus de tous les propriétaires pour l'année d'imposition la plus récente		<ul style="list-style-type: none"><li>• T1 – Déclaration générale de revenus et de prestations</li></ul>	Petites entreprises uniquement
Preuve que votre organisme est enregistré aux TNO		Un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Certificat de constitution en société conforme à la <i>Loi sur les sociétés</i></li><li>• Lettres confirmant le titre de l'organisme</li></ul>	Organismes sans but lucratif uniquement

## 7. Déclaration

En remplissant et en envoyant ce formulaire au MAMC :

- Je déclare ce qui suit :
  - ✓ Les déclarations faites dans la présente demande sont, à ma connaissance et d'après les informations dont je dispose, exactes.
  - ✓ Je ne demande pas de l'aide pour une propriété endommagée payée au moyen d'une autre source de financement.
- J'accepte ce qui suit :
  - ✓ Je fournirai au MAMC tous les renseignements et documents requis pour cette réclamation dans les 30 jours après qu'une demande écrite a été envoyée à ma petite entreprise ou à mon organisme sans but lucratif.
  - ✓ J'informerai le MAMC en cas de changement à ma situation pouvant modifier mon admissibilité ou le montant du financement fourni à ma petite entreprise ou à mon organisme sans but lucratif.
  - ✓ Je rembourserai au GTNO tout montant auquel ma petite entreprise ou mon organisme sans but lucratif n'était pas admissible.
- J'autorise le GTNO à :
  - ✓ envoyer un évaluateur aux locaux de ma petite entreprise ou de mon organisme sans but lucratif afin qu'il évalue **sans frais pour moi** ma propriété endommagée, et je consens à laisser cet évaluateur accéder à ma propriété;
  - ✓ envoyer, à ma demande, un professionnel aux locaux de ma petite entreprise ou de mon organisme sans but lucratif pour qu'il procède aux travaux urgents pouvant être requis (p. ex., élimination des moisissures, retrait des cloisons humides, etc.) et au nettoyage nécessaire pour empêcher tout dégât supplémentaire, **sans frais pour moi**, et je consens à laisser ce professionnel accéder à ma propriété;
  - ✓ transmettre les renseignements concernant ma petite entreprise ou mon organisme sans but lucratif à d'autres ministères, gouvernements et organismes apportant de l'aide pour ce sinistre;
  - ✓ se baser sur tous les renseignements pour évaluer ma réclamation, ainsi que sur les circonstances propres à ma collectivité après le sinistre.
- Mon consentement est valable pendant cinq ans à compter de la date de signature de ce formulaire, ou à la date de soumission du formulaire si je l'envoie par voie électronique sans signature.



\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

Veillez soumettre le présent formulaire au ministère des Affaires municipales et communautaires à l'adresse suivante :

[flood@gov.nt.ca](mailto:flood@gov.nt.ca)

Si vous n'avez pas accès à Internet ou n'avez pas d'adresse courriel, communiquez avec votre agent-orienteur pour obtenir de l'aide.

Vous pouvez le joindre au 867-767-9161, poste 21031.